

**Guy Giroux [éd.] : *L'État, la société civile et l'économie.*  
Saint-Nicolas (France), L'Harmattan et Québec, Les Presses de  
l'Université Laval, 2001**

Éric Forgues

Le dit et le non-dit de Montréal

Volume 5, numéro 1, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1000674ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1000674ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (imprimé)

1923-8231 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Forgues, É. (2002). Compte rendu de [Guy Giroux [éd.] : *L'État, la société civile et l'économie*. Saint-Nicolas (France), L'Harmattan et Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001]. *Globe*, 5 (1), 191–194.  
<https://doi.org/10.7202/1000674ar>

Tous droits réservés © Globe, Revue internationale d'études québécoises, 2002

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

ses définitions. Car, pour employer deux mots qui s'y trouvent, il est « full écoeurant » !

Michel Lacroix  
Université du Québec à Trois-Rivières

**Guy Giroux [éd.]**

*L'État, la société civile et l'économie.*

Saint-Nicolas (France), L'Harmattan

et Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001.

Cet ouvrage collectif s'inscrit dans la continuité des travaux qui ont été menés entre 1999 et 2002 sur le thème « De la déréglementation à l'éthique d'entreprise ». Sous la direction de Michel Dion, ce projet de recherche multidisciplinaire (CRSH) regroupe des chercheurs qui s'interrogent sur les possibilités et les conditions de transfert des mécanismes de régulation de l'État vers l'entreprise. Mais cette interrogation s'inscrit dans une problématique plus large des rapports entre l'État, l'économie et la société civile. Chaque transformation du mode de développement socio-économique de nos sociétés se présente comme un difficile exercice d'équilibre entre l'État, la société civile et l'économie. Dans le contexte actuel, et c'est ce que soutiennent les auteurs de *L'État, la société civile et l'économie*, ce nouvel équilibre devrait reposer davantage sur la société civile.

Pour Frédéric Lesemann, par exemple, la société civile est porteuse d'une subjectivité réflexive qui s'oppose aux logiques des systèmes (marchand ou étatique) et peut en ce sens être au cœur des mouvements sociaux contemporains. La fonction régulatrice de l'État viserait alors à protéger ces valeurs individuelles et collectives au sein de la société civile. L'État partenaire remplacerait ainsi l'État providence. Quant à François Houle et à Joseph-Yvon Thériault, ils voient dans la société civile un espace social qui permet de réconcilier la tension entre l'individu et la collectivité, dont la mise à jour caractérise la modernité. Entre l'État, qui véhicule les principes de la collectivité, et le marché, qui véhicule ceux de l'individu, la société civile présente un potentiel de solidarité apte à résoudre le conflit entre l'individu et la collectivité. Tout en retenant de l'État social les principes universalistes et du néolibéralisme

les principes de l'autonomie individuelle, l'État partenaire serait celui qui favorise une responsabilité accrue des groupes de solidarité.

Pour François Dépelteau et Paule Halley cependant, l'émergence d'un État partenaire ne se présente pas nécessairement comme une alternative souhaitable au néolibéralisme. S'appuyant sur l'analyse de la vision qui sous-tend la gestion environnementale du gouvernement québécois, les auteurs montrent, d'une part, que néolibéralisme signifie moins retrait de l'État que redéfinition de son intervention et réarticulation de ses liens avec les entreprises et la société civile, et que cette réarticulation, même sur fond de partenariat et de gouvernance locale, peut faire l'économie des conditions qui sont nécessaires à une véritable alternative au néolibéralisme, soit la constitution d'espaces démocratiques locaux qui intègrent les groupes sociaux. C'est à la condition que l'autonomie gagnée des entreprises soit encadrée par ces espaces démocratiques que nous pourrions éviter un laisser-faire irresponsable sur le plan éthique. Pour Guy Giroux, la société civile présenterait des garde-fous contre les dérives que pourrait engendrer un désengagement de l'État, sachant que le secteur de l'économie privée n'offrirait guère la garantie d'une régulation qui tendrait vers l'intérêt général. Sans que le lien soit clairement établi entre la société civile et l'économie privée dans son chapitre, il apparaît toutefois que la société civile, de concert avec l'État – qui devrait conserver un rôle régulateur fondé sur le droit –, pourraient inciter les entreprises à tendre vers une certaine éthique ou responsabilité sociale.

Michel Dion soutient que les entreprises peuvent prétendre assumer une certaine responsabilité sociale, malgré les dangers d'une instrumentalisation de l'éthique qu'entraîne leur appartenance à un univers hautement technique. Notons par ailleurs qu'à cet univers technique des entreprises se rajoute un univers concurrentiel qui les place dans une position stratégique les unes par rapport aux autres, ne favorisant guère le développement d'une attitude éthique. Sachant que cette dernière peut se développer au mieux dans le cadre d'un espace communicationnel sans contrainte, comme le dirait Habermas, nous pouvons nous demander s'il est possible d'envisager son développement au sein des entreprises sans envisager l'établissement d'un espace communicationnel où l'entreprise serait interpellée par de véritables interlocuteurs internes et externes. Sinon, comment espérer que l'entreprise dépasse son univers de technicité, de stratégie et de simulacres par l'image ?

## RECENSIONS

Le chapitre de Gérard Boismenu montre l'importance accrue que tend à prendre l'économie sociale dans le contexte d'une recomposition du rôle de l'État en matière de politiques sociales. Prenant l'exemple des politiques à l'égard des sans-emploi, nous voyons que la fonction assumée par l'économie sociale varie selon les sociétés. À l'instar des cas américain et britannique, le Québec présenterait les contours d'un modèle de l'inclusion marchande qui laisse au secteur de l'économie sociale le rôle de traiter les effets négatifs de la perte d'emploi, soit la pauvreté, plutôt que de prendre appui sur ce secteur pour établir des mesures actives d'insertion à l'emploi. L'insertion sur le marché du travail relèverait alors davantage du marché. Toutefois, lorsque l'économie sociale est intégrée dans le cadre de politiques d'insertion, l'auteur mentionne qu'en plus d'être inefficaces, ces mesures contribuent à la dégradation des conditions de travail, notamment chez les femmes. Cette critique récurrente de l'économie sociale nous montre certains dangers que présente une économie sociale faiblement constituée face à l'État et le marché.

Enfin, la réflexion de Sheila Mason montre la nécessité d'« un discours moral plus robuste » pour contrer l'empiétement de la logique bureaucratique (État) et de la maximisation du profit (marché) sur la vie morale. Selon l'auteure, l'« éthique narrative de la sollicitude » offrirait les fondements d'un tel discours, qui, plutôt que de prendre appui sur l'univers abstrait des principes moraux, se fonderait sur l'attitude du sujet, voire son engagement affectif, à l'égard des autres et de leurs histoires personnelles. En considérant l'imbrication des sujets dans ces histoires, cette approche éthique se fonderait sur une compréhension narrative à la fois cognitive et émotionnelle qui s'opposerait donc de façon « plus robuste » aux univers systémiques de l'État et du marché.

En conclusion de cet ouvrage, Guy Giroux met sérieusement en doute l'idée voulant que l'État serait le meilleur défenseur de l'intérêt général. Plutôt favorable à un « allègement réglementaire de l'État », l'auteur mentionne toutefois que chaque cas de déréglementation devrait s'accompagner d'une auto-régulation des milieux touchés. Face aux risques de voir les sphères de la vie sociale et politique envahies par les logiques systémiques marchande et bureaucratique, la société civile constituerait un garde-fou pour ces dérives possibles en offrant des voies prometteuses dans la résolution des contradictions entre l'individu et le collectif, les intérêts privés et les intérêts collectifs, la liberté et l'égalité ; bref, en contribuant au renouvellement de la vie démocratique de nos

sociétés post-providentialistes. Dans le contexte québécois, où le développement en cours de l'économie sociale semble présenter une voie de réconciliation de ces différentes contradictions, cette réflexion est des plus pertinentes et opportunes pour les chercheurs québécois dont les travaux portent sur les rapports entre l'État, l'économie et la société civile.

Éric Forgues  
Université de Moncton (Canada)